

N°2

DECEMBRE 2014



Le Petit Boinvillois

C'est avec regret, que nous avons appris le décès de **Claude BRUAS**, Maire de Saint Martin de Bréthencourt, survenu le 24 octobre 2014 à l'hôpital de Rambouillet à l'âge de 72 ans.

Claude BRUAS était Maire de Saint Martin de Bréthencourt depuis 2001.



Nous avons également appris le décès brutal de **Christophe JACOB**, le 31 novembre 2014, à l'âge de 47 ans.

Christophe JACOB était conseiller municipal à Ablis et conseiller communautaire au sein de la CAPY

Le conseil municipal de Boinville le Gaillard, présente aux familles et aux élus de Saint Martin de Bréthencourt et d'Ablis leurs sincères condoléances.

INFOS MAIRIE



Depuis le 16 novembre, les habitants d'Ablis, mais aussi ceux des villages alentours peuvent se rendre au nouveau « **Marché d'Ablis** » qui a lieu tous les dimanches matins. Ils y découvrent ou redécouvrent, notamment, une boucherie chevaline, une poissonnerie, une rôtisserie, un marchand de saucissons, un stand d'olives, de tapenade et de fruits secs, une boutique canine, un étal d'accessoires de mode, du prêt-à-porter, un fromager, un primeur, etc. L'Association des Commerçants et Artisans d'Ablis avec la mairie d'Ablis ont souhaité redynamiser le marché en le déplaçant le dimanche, permettant ainsi aux personnes travaillant la semaine de pouvoir en bénéficier. Toutefois le vendredi le poissonnier reste fidèle à son poste.



La Mairie alerte les Boinvillois sur la recrudescence des vols de véhicules et voitures sur le territoire de la commune (hameaux confondus). Ces véhicules sont pour la plupart du temps stationnés en dehors de parkings privés.

Nous vous conseillons donc, de rentrer vos voitures dans votre garage, ou dans votre jardin, lorsque cela est possible, et de les fermer à clés, ainsi que la grille de votre portail.

Une petite précaution qui pourrait vous éviter bien des soucis.



- *Le marché à Ablis*
- *Cnav changement d'adresse*
- *Mission Locale « Devenez Parrain, Marraine »*
- *Derniers travaux au City Stade*
- *Les TAPs*
- *Notre premier pétale*
- *Ça s'est passé à Boinville en novembre et décembre*
- *Vos prochains Rendez-vous*



INFOS MAIRIE

La CNAV fait actuellement évoluer sa politique et son



réseau d'agences Retraite dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service à destination des assurés d'Ile de France.

Dans cette perspective, la CNAV Ile de France a réuni le personnel de deux agences retraite, couvrant notre village ainsi que les communes du sud Yvelines.

Aussi depuis le 30 septembre 2014 l'agence de Rambouillet a fermé ses portes, et a rejoint le 20 octobre dernier l'agence de Saint Quentin en Yvelines.

Dorénavant vous devrez, vous rendre sur **rendez-vous**, à l'agence située à l'adresse suivante:

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

5 rue Joël le Theule 78182 SAINT QUENTIN en YVELINES



3960 (depuis ligne fixe)

09 71 10 39 60 (depuis ligne portable ou box)



Vous êtes disponibles ou en retraite, vous aimez partager votre expérience professionnelle afin d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans leur parcours d'orientation ou leur

recherche d'emploi.

Devenez **PARRAIN** ou **MARRAINE** à la **Mission Locale de Rambouillet**.

Accompagnez un jeune et aidez le, par vos compétences (parcours d'orientation, études, CV, emploi...) à retrouver confiance dans son avenir professionnel.

Vous rencontrerez votre filleul, avec son conseiller, lors d'ateliers.

Vous pouvez lire le témoignage d'une MARRAINE dans le bulletin d'information N° 125 sur le site

www.mision-locale-rambouillet.fr

Onglet « Actualité »

Derniers travaux au City Stade.

Vous avez pu constater que le parking et la clôture du terrain multisports de Brétonville ont été réalisés. Le coût de l'opération s'élève à 63493 € HT subventionné à 35% par le département et 45% par la région.



Un marquage au sol a été effectué sur la partie goudronnée jouxtant la clôture de façade, celui-ci comporte :

- un cheminement piéton avec le logo du bonhomme,
 - une zone de stationnement "voitures" marquée avec la lettre P,
 - une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite,
 - un emplacement de stationnement pour un car.
- Merci de bien vouloir respecter ces marquages.

L'entrée des usagers se fait par le portillon situé à proximité du city stade.

Le second portail est réservé aux passages des engins municipaux pour l'entretien du stade.



RAPPEL

Pour pouvoir voter à Boinville le Gaillard aux prochaines élections, vous devez être inscrits sur la liste électorale de la commune au plus tard, le **31 décembre 2014**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription est un acte volontaire. Pour vous permettre de vous inscrire,

Le 31 décembre, la Mairie assurera une permanence de 15 h à 17 h



1er cycle des TAPs :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires impliquait que la commune prenne en charge l'organisation des Temps Activités Périscolaires. Ces TAPs sont organisés de 15h30 à 16h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et encadrés par les animateurs de la Garderie périscolaire. C'était un challenge important à relever, nous partions vers l'inconnu !

Que proposer dans ces séances ? Comment les organiser ? Avec quels moyens ? Les parents et enfants allaient-ils adhérer à ces nouvelles activités ? Le taux d'encadrement avec nos 3 animateurs serait-il suffisant ? Beaucoup d'interrogations donc !

Afin de mieux s'y préparer, un de nos animateurs a été formé à l'objectif de ces TAPs. A la suite de cette formation, des échanges se sont organisés au sein de l'équipe d'animation et de l'équipe municipale. Il a été convenu de découper les périodes en cycles de 6 semaines (entre chaque vacances scolaires), lors de chaque cycle, 3 à 4 animations sont proposées aux enfants. Les activités doivent selon les textes officiels, "les ouvrir aux autres et au monde".

Lors du 1er cycle, l'équipe d'animation a proposé les thèmes suivants :



- **“Marionnettes en fêtes” :**

l'objectif était de développer l'imagination et la créativité des enfants, par la

création de petites histoires, d'un atelier de marionnettes et des marionnettes, pour en fin de cycle, présenter leur spectacle à leurs camarades **“Kid's chef”** : atelier culinaire, où le début de la semaine était consacré à l'étude d'une recette et des ingrédients qui la composaient, puis en fin de semaine, de passer à la phase réalisation. Les papas les plus gourmands se sont régalés les vendredis.

- **“Après l'effort le réconfort”** : un espace libre où les enfants ne souhaitant pas participer aux autres activités, pouvaient se retrouver pour jouer à des jeux de société, des jeux de groupe en extérieur,

- Un 4ème atelier **“Histoire de bulles”** avait été prévu, l'objectif était d'initier les enfants à créer une bande dessinée, il n'a pas retenu leur attention, il a donc été annulé.

Suite au bilan réalisé à la fin du 1er cycle, aux vacances de la Toussaint, on peut dire que le challenge a été relevé par l'équipe d'animation. Après un temps d'adaptation, des enfants et du personnel, les ateliers se sont mis en place et les enfants ont été globalement ravis des activités proposées.

Sur le 2ème cycle actuellement en cours, la magie et l'atelier **“maquillage de stars”** remportent un franc succès !

Nous remercions particulièrement **Mr Maugis**, qui intervient bénévolement chaque lundi sur ce 2ème cycle, et permet à l'atelier **“magie”** d'exister. Si vous aussi, vous avez des idées, des compétences et un peu de temps à donner pour apporter un plus à de nouvelles activités (musique, peinture...), vous êtes cordialement invités à vous mettre en contact avec l'équipe d'animation à la Garderie.



Enfin le résultat est arrivé. Joyeux Noël à la famille de Mauricette, Momo et Maurice. Ils peuvent être heureux. Grâce à l'implication de la commission Fleurissement et à quelques bonnes volontés, la commune de Boinville le Gaillard s'est vue décerner par le Conseil Général des Yvelines et par le jury départemental **son 1er pétale**, dans la catégorie « Villages de 601 à 1000 habitants ». Ce prix récompense les efforts pour un environnement de qualité, mais aussi pour l'attractivité de notre commune.

Gilles DUPUY et **Jean Jacques JASINSKY** se sont rendus à la remise du prix, lors d'une cérémonie à Jouy en Josas, le jeudi 18 décembre 2014. Encore bravo pour ce prix et en route pour le 2ème pétale.

Selon la nouvelle grille nationale d'évaluation, les niveaux de fleurissement vont de 1 à 5 pétales pour l'obtention de la première fleur. Le chemin est encore long, mais nous restons motivés. Toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.



8 novembre 2014

a eu lieu le **défilé d'Halloween** organisé par l'Association Boinville Jeunesse.



Merci à tous les enfants et les parents présents pour l'événement; merci également à tous nos généreux donateurs de bonbons et autres gourmandises...

A l'issue de ce défilé, un goûter (gaufre maison et boisson offertes à chaque participant) et quelques jeux ont été proposés.



23 novembre 2014-LOTO

De nombreux lots ont été gagnés dont un déjeuner spectacle au «**Cabaret du bout des près** » et une caisse de champagne pour le Bingo.

13 décembre 2014. Boinville Jeunesse a proposé aux plus jeunes des lectures de **Contes animés** puis la traditionnelle **Boum de Noël**; ces deux manifestations ont rencontré un vif succès.

Vos prochains Rendez-vous

Le 31 décembre Réveillon de la St Sylvestre avec le **Club des Hirondelles**.



Commémoration du 11 novembre 2014

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la cérémonie.



22 novembre 2014 - Soirée beaujolais



Un verre de Beaujolais, vaut bien une ronde au son de l'accordéon. Le verre servi avec modération et la ronde jusqu'au bout de la nuit. Excellente soirée, prêt à revenir l'année prochaine...

6 décembre 2014 Offert à nos anciens, le **repas du CCAS** rassemble tous les ans de

plus en plus de personnes. Nos anciens ont pu danser sur des airs d'accordéon, puis assister à un sketch proposé par la « Comedia del Ablys ».



La rédaction, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous vous retrouverons en 2015 pour un nouvel Écho Boinvillois.



Mairie de Boinville le Gaillard

Téléphone : 01.30.59.11.42

Messagerie : mairie@boinville-le-gaillard.fr

Retrouvez-nous sur notre site www.boinville-le-gaillard.fr

ATTENTION

La Mairie sera fermée du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 des permanences sont organisées avec le Maire et ses adjoints. Vous retrouverez leurs coordonnées sur le panneau d'affichage